

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

LA-CO Industries, Inc.

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)  
Date d'émission: 02/05/2015  
Version: 1.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Marquage.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.  
1201 Pratt Boulevard  
Elk Grove Village, IL. 60007-5746  
Phone: (847) 956-7600  
Fax: (847) 956-9885  
E-mail: customer\_service@laco.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément à la norme général harmonisé

Skin Irrit. 2 H315  
Eye Irrit. 2A H319  
Skin Sens. 1 H317  
Carc. 2 H351  
Repr. 2 H361  
STOT RE 1 H372

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-US) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, vapeurs  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection, des vêtements de protection  
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise  
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification SGH-US
1-butoxypropan-2-ol	(n° CAS) 5131-66-8	35.34 - 36.08	Flam. Liq. 4, H227 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol	(n° CAS) 34590-94-8	9.3	Flam. Liq. 4, H227
N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides	(n° CAS) 8047-99-2	4.65	Acute Tox. 3 (Dermal), H311
Distillates (petroleum), hydrotreated light	(n° CAS) 64742-47-8	0.46 - 1.16	Flam. Liq. 4, H227 Asp. Tox. 1, H304
White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentina (terpentina, white spirit);Terpentina (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentina, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentina);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994)	(n° CAS) 8052-41-3	0.46 - 1.16	Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304
Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy	(n° CAS) 64742-82-1	0.46 - 1.16	Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304
4-tert-butylphenol	(n° CAS) 98-54-4	0.19 - 0.46	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411
butanone oxime	(n° CAS) 96-29-7	0.12	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de provoquer le cancer.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.  
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Combustible. La combustion libre : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. oxydes métalliques.  
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.  
Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et récolter comme tout solide.  
Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, vapeurs.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du rayonnement solaire.  
Produits incompatibles : Oxydants forts. acides.  
Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Marquage.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides (8047-99-2)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
4-tert-butylphenol (98-54-4)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	606 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m <sup>3</sup> )	909 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	600 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	VECD (mg/m <sup>3</sup> )	909 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	VECD (ppm)	150 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	606 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	100 ppm
butanone oxime (96-29-7)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentina (terpentina, white spirit);Terpentina (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentina, white spirit);White spirit (terpentinu (minerölsk), mineralterpentina);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye, skin, & kidney dam;
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	2900 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	500 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	525 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	100 ppm
Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés. Utilisez des gants en caoutchouc.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. vêtements de protection à manches longues.
Protection des voies respiratoires	: En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Un marqueur de crayon comme solide.
Couleur	: violet.
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 62 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 50.72 %
---------------	-----------

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il ne se produit pas de polymérisation dangereuse.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Rayons directs du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote. oxydes métalliques. Oxydes de soufre.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides (8047-99-2)</b>	
DL50 orale rat	2250 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	2250.000 mg/kg de poids corporel
ATE (cutané)	1000.000 mg/kg de poids corporel

<b>4-tert-butylphenol (98-54-4)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg No mortality observed
DL50 cutanée lapin	> 16 g/kg No mortality observed
CL50 inhalation rat (mg/l)	5.6 mg/l/4h
ATE CLP (vapeurs)	5.600 mg/l/4h
ATE CLP (poussières, brouillard)	5.600 mg/l/4h

<b>1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)</b>	
DL50 orale rat	3300 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	> 651 ppm/4h
ATE CLP (voie orale)	3300.000 mg/kg de poids corporel

<b>(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 19020 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 1667 mg/l/4h

<b>butanone oxime (96-29-7)</b>	
DL50 orale rat	> 900 mg/kg No mortality observed
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg No mortality observed
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4.83 mg/l/4h No mortality observed
ATE (cutané)	1100.000 mg/kg de poids corporel

<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

<b>White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 10 mg/l/4h

<b>Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 7630 mg/m <sup>3</sup>

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Provoque une irritation cutanée.  
**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.  
**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut provoquer une allergie cutanée.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non classé.  
**Cancérogénicité** : Susceptible de provoquer le cancer.

<b>butanone oxime (96-29-7)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	270 mg/kg de poids corporel mg/m <sup>3</sup>
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	1350 mg/kg de poids corporel mg/m <sup>3</sup>

<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)</b>	
Groupe IARC	Non repris dans classe de carcinogénicité
National Toxicology Program (NTP) Status	Non repris dans classe de carcinogénicité

**Toxicité pour la reproduction** : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classé

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

**Danger par aspiration** : Non classé

### Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Voies d'exposition probables : Contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

4-tert-butylphenol (98-54-4)	
CL50 poisson 1	> 1 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	4.8 mg/l 48 h
1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)	
CL50 poisson 1	> 560 (560 - 1000) mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l 48 h
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l Poecilia reticulata
ErC50 (algues)	> 1000 mg/l
butanone oxime (96-29-7)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	201 mg/l 48 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

4-tert-butylphenol (98-54-4)	
Biodégradation	60 % 28 d
1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
butanone oxime (96-29-7)	
Biodégradation	70 % 18 d

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

4-tert-butylphenol (98-54-4)	
Log Pow	3
1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)	
Log Pow	1.2
butanone oxime (96-29-7)	
Log Pow	0.63
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Log Kow	2.1 - 5
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentina (terpentina, white spirit);Terpentina (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentina, white spirit);White spirit (terpentinu (minerölsk), mineralterpentina);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)	
Log Pow	3.16 - 7.15

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

#### Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations États-Unis

##### N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides (8047-99-2)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

##### 4-tert-butylphenol (98-54-4)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

##### 1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

##### (2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

EPA TSCA Regulatory Flag

T - indique une substance soumise à une règle d'essai de la Section 4 de la loi TSCA, États-Unis.

##### butanone oxime (96-29-7)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

##### Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

**White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

##### Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

#### 15.2. Réglementations internationales

##### CANADA

##### N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides (8047-99-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### 4-tert-butylphenol (98-54-4)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### 1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### (2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### butanone oxime (96-29-7)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

**White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)**

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

##### Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### Réglementations UE

##### N-Ethyl O/P Toluene Sulfonamides (8047-99-2)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)



# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 4-tert-butylphenol (98-54-4)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### 1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### (2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### butanone oxime (96-29-7)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

**White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);**Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) **(8052-41-3)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

## Directives nationales

### Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

## 15.3. Les réglementations américaines

### (2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - New York - Right to Know List of Hazardous Chemicals

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

**White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);**Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) **(8052-41-3)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement

: Document original.

Sources des données

: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists).

European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at

<http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.

Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.

National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.

OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.

TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Abréviations et acronymes

: ATE: Acute Toxicity Estimate. CAS (Chemical Abstracts Service) number.

CLP: Classification, Labelling, Packaging.

EC50: Environmental Concentration associated with a response by 50% of the test population.

GHS: Globally Harmonized System (of Classification and Labeling of Chemicals).

LD50: Lethal Dose for 50% of the test population.

OSHA: Occupational Safety & Health Administration.

PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic.

TWA: Time Weight Average.

TSCA: Toxic Substances Control Act.

Autres informations

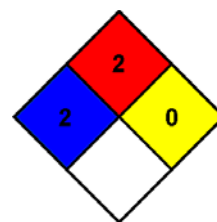
: Aucun(e).

# Quik Stik® TWIST PAINT MARKER Purple

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

- Danger pour la santé NFPA : 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.
- Danger d'incendie NFPA : 2 - Doit être modérément chauffé ou exposé à des températures relativement élevées avant que l'allumage ne puisse se produire.
- Réactivité NFPA : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



### Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Flam. Liq. 4	Liquides inflammables, Catégorie 4
Muta. 1B	Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

LACO NA GHS SDS French

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*